



Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
033-213300395-20231027-1699-AU-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/11/2023
Date de mise en ligne : 21 novembre 2023

GB

DECISION MUNICIPALE DM_2023_090

Monsieur Clément ROSSIGNOL PUECH, Maire de la Ville de Bègles,

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

Vu la délibération n°06 de Délégation Générale du Conseil Municipal en date du 3 octobre 2023 enregistrée par les Services Préfectoraux le 4 octobre 2023,

- DECIDE -

ARTICLE 1 - De confier une mission « Définition du schéma directeur d'aménagement du secteur du Lac » à Bègles » à la SARL DESURB design urbain – 74 rue Georges Bonnac – 33000 BORDEAUX

ARTICLE 2 - D'imputer cette dépense au chapitre 20, article 2031 du budget principal de la Ville.

ARTICLE 3 - Cette décision sera soumise aux mêmes règles que celles applicables aux délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Bègles, le 16/11/2023

Clément ROSSIGNOL PUECH



**Maire de Bègles
Vice-Président de Bordeaux Métropole**